

Ecole maternelle de Sauvagnon
Rue des écoles 64230 SAUVAGNON
Tel : 05-59-33-35-21

courriel:ce.0641382e@ac-bordeaux.

Rentrée 2020...

Horaires de classe:

Matin : 8h30 - **11h45** (porte ouverte pour l'accueil de 8h20 à 8h45).

Après-midi : 13h45 – 16h30 (porte ouverte pour l'accueil de 13h35 à 13h50)

Le matin, les enfants doivent être accompagnés jusqu'à l'entrée de la classe et à 13h35 à la porte d'entrée de l'école.

En raison du protocole Covid et du plan vigipirate toujours en vigueur, les parents ne sont plus autorisés à entrer dans les écoles. Du **1/09 au 11/09**, seulement les parents de petites sections seront donc exceptionnellement autorisés à accompagner leur enfant jusqu'au vestiaire. A partir du 14/09 tous les adultes laisseront leur enfant à la porte extérieure de la classe.

Tout au long de l'année, ils doivent toujours être récupérés par une **personne majeure**. A titre exceptionnel et avec autorisation parentale écrite pour le jour concerné, il sera autorisé que l'enfant soit récupéré par un frère ou une sœur âgé de 14 ans minimum.

Dans l'intérêt de votre enfant, les horaires doivent être respectés et la fréquentation régulière.

Le règlement intérieur de l'école est affiché toute l'année à l'entrée de l'école et est modifié lors du premier conseil d'école courant octobre.

Protocole COVID :

- port du masque **obligatoire** pour tous les adultes dans l'enceinte de l'école
- limiter le nombre d'accompagnateurs aux entrées et sorties de classe
- rappel des gestes barrières à la maison
- surveillance d'éventuels symptômes chez votre enfant (température inférieure à 38 degrés)
- nécessité de prévenir l'école si survenue d'un cas au sein du foyer
 - respect des horaires pour éviter les rassemblements aux entrées et sorties
 - si symptômes signalés par l'école, l'enfant sera isolé, merci de venir le chercher très rapidement.

Fournitures de rentrée

A voir avec chaque enseignant...

Photos : Afin de préserver le droit à l'image, merci de ne pas prendre de photo dans l'enceinte de l'école et a fortiori dans la classe.

Fiches de renseignements et assurances :

Pour simplifier vos démarches administratives, la fiche de renseignements est commune à l'école et aux services municipaux.

Toutes modifications en cours d'année (téléphone, adresse, personnes habilitées à récupérer l'enfant...) doivent être communiquées par écrit à l'école (dans le cahier de liaison ou par mail et faites par internet sur le portail famille.

Les enseignants de l'école maternelle comptent organiser au cours de cette année scolaire des sorties pédagogiques. Pour y participer, votre enfant doit avoir obligatoirement une assurance individuelle et une assurance de responsabilité civile (la responsabilité civile chef de famille est insuffisante).

Merci de nous fournir au plus vite les attestations d'assurances de responsabilité civile et d'individuelle accident.

Cahier de liaison : C'est le lien entre les parents et les enseignants.

Toutes les feuilles collées doivent être signées par les parents.

Une réunion d'information aura lieu dans chaque classe dans la semaine du 14 septembre. Les enseignantes vous en préciseront la date par le biais de ce cahier.

Parents ou enseignants peuvent aussi s'en servir pour demander un rendez-vous ou inscrire toute information. Communication des informations : merci de vérifier **régulièrement votre boîte mail** et vos spams car cette année de nombreuses informations se feront par ce biais.

Absence des enfants : les parents sont priés de prévenir le jour même de toute absence de leur enfant.

Absence des enseignants : si l'absence est prévue, l'enseignante vous préviendra dès que possible dans le cahier de liaison ou/et par affichage. Dans la mesure du possible, toute absence est remplacée le jour même par l'Inspection académique. Dans le cas contraire les parents sont invités à reprendre leur enfant. En cas d'impossibilité, les enfants sont accueillis dans une autre classe. En cas d'absence imprévue, l'absence sera signalée par voie d'affichage le jour même.

Conseil d'école :

Le conseil d'école a lieu 3 fois par an. Les parents qui souhaitent y participer devront être élus lors de l'élection de délégués de parents d'élèves qui a lieu le vendredi 9 octobre 2020.

Merci de signaler votre candidature auprès de la directrice dès que possible.

Restaurant scolaire et ALAE : Ce sont des services municipaux.

Les menus sont affichés à l'entrée de l'école sur le panneau d'affichage de l'ALAE et sont consultables sur le site de la commune comme tous renseignements sur : www.sauvagnon.fr. Si vous avez besoin de joindre l'ALAE, merci de le faire par mail à « alsh@sauvagnon.fr »

Tous les jours, merci de confirmer ou non l'inscription de votre enfant au restaurant scolaire et /ou à l'ALAE en cochant la feuille prévue à cet effet à l'entrée de la classe.

Santé et hygiène

- Les médicaments ne sont pas autorisés à l'école.

En cas de maladie chronique nécessitant une prise médicamenteuse; il est nécessaire d'établir un PAI. Parlez-en avec l'enseignante de votre enfant et la directrice.

En dehors de cette situation, aucun médicament ne sera donnée à l'école par les enseignantes et les ATSEM.

- Personne n'est à l'abri des poux. Soyez vigilants et surveillez régulièrement la tête de votre enfant. Avertissez-nous immédiatement en cas d'infection.

– Il n'y a pas de collation sur le temps scolaire.

Vacances scolaires

- Toussaint: du vendredi 16 octobre après la classe au lundi 2 novembre au matin,
- Noël: du vendredi 18 décembre après la classe au lundi 4 janvier au matin,
- Hiver: du vendredi 5 février après la classe au lundi 22 février au matin,
- Printemps: du vendredi 9 avril après la classe au lundi 26 avril au matin.
- Pont du mois de mai : du mardi 11 mai après la classe au lundi 17 mai au matin
- Début des vacances d'été: mardi 6 juillet après la classe.

Petits conseils pour une rentrée réussie...

Avec le souci de vous associer à la vie de l'école et dans l'intérêt du petit élève qui nous est confié, nous vous demandons de lire attentivement les lignes qui suivent et qui, nous l'espérons vous aideront à vivre au mieux cette rentrée...

Votre enfant a besoin de se sentir en sécurité physique et matérielle bien sûr mais aussi affective. Pour cela, **il a besoin de venir à l'école en sachant :**

- qui sera là pour le prendre à la sortie
- s'il mange ou non au restaurant scolaire
- s'il reste ou non à l'ALAE

Il a aussi besoin qu'on sache qui il est, ce qui est à lui.

Son nom doit figurer sur toutes les affaires, en particulier sur tous les vêtements qu'il retire et sur son sac ainsi que sucettes et doudous.

A ce propos, les vêtements oubliés pendant l'année sont stockés sur les patères dans le hall d'entrée.

Les jouets sont priés de rester à la maison.

Pas de goûter sur le temps scolaire (sauf goûter d'anniversaire en prévenant l'enseignant).

Votre enfant vous apportera des dessins, des travaux, des cahiers... Il vous transmettra des informations, des invitations, des demandes de participation. L'intérêt que vous mettrez à en prendre connaissance, la volonté que vous aurez d'y répondre, valoriseront votre message et lui feront grand plaisir.

Votre petit élève peint, dessine, travaille, fait du sport... Évitez **les tenues vestimentaires fragiles et les chaussures inadaptées** (comme les tongs) afin qu'il soit à l'aise et qu'il ne soit pas limité dans ses tentatives et réalisations.

N'hésitez pas à parler à l'enseignant des **problèmes** que vous pourriez constater chez votre enfant . Sachez que celui-ci sera toujours prêt à s'entretenir avec vous de préférence sur rendez-vous.

Informez-le :

- des situations familiales particulières (parents séparés, décès...),
- des éventuels traitements médicaux subis par votre enfant (**aucun médicament ne sera administré à l'école sauf PAI**),
- des motifs d'absences,
- d'éventuels départs dans l'année,
- des changements de téléphone....

D'autre part, la directrice sera cette année déchargée de sa classe le mardi, elle vous recevra avec plaisir en cas de besoin, de préférence sur rendez-vous.

Une réunion d'informations pour les parents aura lieu dans chaque classe courant septembre, nous vous en tiendrons informés par le biais du cahier de liaison.

Toute l'équipe de l'école maternelle vous souhaite
une très bonne rentrée et une bonne année scolaire.